

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-franco-argentin-Mario-Alfredo-Sandoval-qui-accusait-plusieurs-medias-de-diffamation-deboute>

# **Le franco-argentin Mario Alfredo Sandoval qui accusait plusieurs médias de diffamation débouté**

- Argentine - Justice - Droits de l'homme -  
Date de mise en ligne : jeudi 16 février 2012

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

Le tribunal d'Auxerre a débouté - pour prescription- lors de son audience du Jeudi 16 février Monsieur Mario Alfredo Sandoval de l'action menée pour diffamation à l'encontre du site **El Correo** ([www.elcorreo.eu.org](http://www.elcorreo.eu.org)), ainsi que six autres organes de presse ou sites internet (Marianne 2, France Info,...) à la suite la publication par le site de la traduction en français d'un article de la journaliste Nora Veiras, « [El ex represor argentino Mario « Churrasco » Sandoval sigue haciendo carrera en Francia](#) », paru dans le journal argentin Pagina 12 du 16 mars 2008, concernant les activités actuelles en France et le passé en Argentine de Monsieur Sandoval.

**El Correo** avait pour défenseur Me Sophie Thonon-Wesfreid. Une offre de preuves avait été faite à la justice laissant à penser que les écrits en question n'étaient pas diffamatoires, mais l'action n'ira pas sur le fond.

### **Ci joint la dépêche AFP :**

**AUXERRE, 16 fév 2012 (AFP)** - Le tribunal correctionnel d'Auxerre a débouté jeudi le Franco-argentin qui accusait de diffamation ou de complicité de diffamation plusieurs médias français à la suite de la publication en 2008 d'informations sur son rôle supposé sous la dictature argentine.

Considérant qu'il y avait prescription et donc extinction de l'action publique, le tribunal a jugé irrecevable la constitution de partie civile de Mario Alfredo Sandoval.

Sont également déboutés les prévenus ayant demandé des dommages et intérêts.

Le 12 janvier, plusieurs médias, dont France info et Marianne, ont comparu à Auxerre devant la justice pour cette affaire, mais l'audience au fond avait été renvoyée pour des questions de procédure. Elle n'aura donc finalement pas lieu.

En 2008, le site français El Correo ([www.elcorreo.eu.org](http://www.elcorreo.eu.org)), destiné à la diaspora latino-américaine, a publié la traduction d'un article paru dans un journal argentin concernant les activités sous la dictature militaire argentine (1976-1983) de Mario Alfredo Sandoval.

Plusieurs autres médias, dont France info et Marianne, avaient ensuite repris l'information en dénonçant le rôle actif de M. Sandoval sous la dictature de la junte militaire argentine durant laquelle environ 30.000 personnes ont disparu selon les organisations de défense des droits de l'Homme.

M. Sandoval, qui conteste les faits et plaide l'homonymie, avait saisi le Tribunal de grande instance d'Auxerre.

Me Sophie Thonon, avocate du principal prévenu, le directeur de la publication du site internet El Correo, Carlos Debiasi, a regretté la décision du tribunal.

« Je regrette que, devant une juridiction française, il ne soit plus possible de prouver que Mario Sandoval a été celui qui a participé à des actions subversives durant la dictature. Néanmoins, il restera toujours une suspicion », a-t-elle déclaré à l'AFP.

©Agence France Presse

[El Correo](#). Paris, le 16 février 2012.